



Le Petit Goyranais

n° 51 – janvier 2018

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Gendarmerie

Castanet-Tolosan :

le 17 ou 05 34 66 69 80

Ramonville St-Agne :

le 17 ou 05 61 75 00 17

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

L'année 2017 vient de s'achever. Avec son lot d'événements tristes ou heureux, ici et ailleurs. La France a depuis le printemps dernier un nouveau président, une nouvelle assemblée. Parmi les différentes mesures qui entreront en vigueur dès 2018 figure la suppression progressive de la taxe d'habitation. Celle-ci ne concernera pas tous les foyers, en 2018 du moins, mais sera fonction de leur revenu fiscal et s'appliquera aux 80% les plus modestes. L'exonération est progressive : elle sera de 30% de la taxe d'habitation en 2018, puis 65% en 2019. Quelques subtilités viennent compléter cet exposé rapide qui se veut dresser l'essentiel de la mesure. Et il faut enfin noter que celle-ci ne concerne pas la redevance audiovisuelle qui est depuis quelques années perçue simultanément avec la taxe d'habitation.

Trois projets concernant notre commune devraient se concrétiser en 2018.

Le plan local d'urbanisme tout d'abord. Après l'enquête publique qui s'est déroulée ces dernières semaines, l'analyse des observations est en cours et le rapport du commissaire enquêteur sera publié avant la fin du mois de janvier. En fonction des réponses qui seront fournies, des aménagements aux documents présentés lors de l'enquête publique seront apportés, et le conseil municipal pourra statuer sur ce PLU vraisemblablement courant mars.

La réhabilitation du presbytère ensuite. Le bail emphytéotique avec la société Promologis a été signé le 6 décembre dernier, et les travaux correspondants devraient commencer début 2018.

La montée en débit internet enfin. Les travaux préparatoires ont débuté fin novembre. Ils vont se poursuivre encore quelques temps en ce début d'année, puis aura lieu le raccordement des abonnés par les opérateurs.

J'en termine, en me permettant de vous souhaiter à toutes et tous, à vos proches, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette année 2018 qui débute, qu'elle soit l'occasion de voir la réussite de vos projets, et qu'elle vous apporte le meilleur.

Patrice Robert

**Toute l'équipe municipale vous souhaite
une bonne année 2018 !**



Comité de rédaction du LPG : Corinne Cabanié - Carole Nissoux

Vie municipale

Presbytère

Le mercredi 6 décembre la municipalité et la société Promologis ont signé le bail emphytéotique liant pour une durée de 50 ans la société Promologis à cet acte.

Cette opération, rappelons-le, permettra :

- La création de 5 logements locatifs sociaux, respectant ainsi les recommandations du Plan Local de l'Habitat (PLH), soit deux T2 et un T3 dans un nouveau bâtiment et deux T3 duplex dans le presbytère proprement dit.
- La réhabilitation totale du bâtiment presbytère : l'étage actuel et le rez-de-chaussée sinistré seront transformés en duplex, l'aspect extérieur sera inchangé mais rénové.
- Un espace vert public ouvert sur la route et le parvis de l'église sera créé sur la parcelle appartenant à la commune

Les travaux pourraient débuter dès ce premier trimestre.



Le livre qui court



Le livre qui court bénéficie d'un nouvel emplacement, à l'entrée de la salle du conseil de la mairie. C'est un endroit protégé des intempéries et accessible à toute heure.

Petits et grands, n'hésitez pas à vous servir et à faire partager ces livres qui ne demandent qu'à voyager.



Vie municipale (suite)

PLU

Le PLU de Goyrans arrive dans sa phase finale.

L'enquête publique qui s'est déroulée du 20 novembre au 20 décembre a permis à ceux qui le souhaitent d'exprimer leurs observations sur le registre dédié et/ou de s'entretenir avec Mme Roustit, commissaire enquêteur.

Quarante-cinq personnes sont venues consulter le projet de PLU, quatorze se sont entretenues avec le commissaire dont certaines à plusieurs reprises et 94 observations ont été manuscrites ou annexées au registre d'observation

Le procès-verbal de synthèse consignant les avis et observations écrites ou verbales sera ensuite remis par le commissaire enquêteur lors d'une entrevue avec les responsables du projet début janvier

Puis la municipalité disposera de quinze jours pour produire ses observations et réponses éventuelles.

Les observations feront l'objet d'un classement qui identifiera les observations pertinentes vis-à-vis du projet de PLU et celles qui au contraire n'ont qu'un rapport indirect ou lointain avec celui-ci.

Le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées sous trentaine à compter de la fin de l'enquête (ce rapport relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies). Il consignera également (dans un document séparé) ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables.

Ce rapport mentionnera aussi les contre-propositions produites durant l'enquête et éventuelles réponses. Le rapport et les conclusions motivées sont rendus publics.

Le projet de PLU éventuellement modifié au vu des conclusions de l'enquête sera ensuite soumis au vote du conseil municipal pour approbation.

Collecte des déchets

Un nouveau marché public pour la collecte et le traitement a été passé par le Sicoval et sera mis en œuvre à partir du 5 mars prochain. D'ici là, la collecte des déchets continuera à se faire le mercredi, avec tri sélectif - poubelle jaune - les semaines impaires (dernière collecte le mercredi 28 février, semaine impaire)

À partir de la semaine suivante, soit à partir du 9 mars, la poubelle grise pour les déchets ménagers résiduels sera ramassée le vendredi après-midi.

La poubelle jaune, quant à elle, sera ramassée le jeudi après-midi des semaines impaires. Le premier jour de collecte du mois de mars de celle-ci sera donc le jeudi 15 mars.

Par ailleurs, de nouvelles modalités seront mises en place pour la collecte des encombrants, dont nous vous parlerons dans un prochain numéro.

Les calendriers des collectes seront disponibles d'ici mi-février 2018.

JANVIER							FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28				

Haut débit internet

Nous annonçons dans le précédent Petit Goyranais les travaux préparatoires à la montée en débit internet pour les abonnés de la commune. Ceux-ci se déroulent tels qu'annoncés. Une fibre optique assurera la liaison entre le répartiteur de Pinsaguel et le sous-répartiteur situé dans le village. Une fois celle-ci installée, les opérateurs pourront engager le raccordement de leurs abonnés aux nouveaux équipements.

Nous espérons que ces raccordements ne généreront que des interruptions de service limitées. Ils devraient être réalisés entre mars et mai 2018.

Vie municipale (suite)

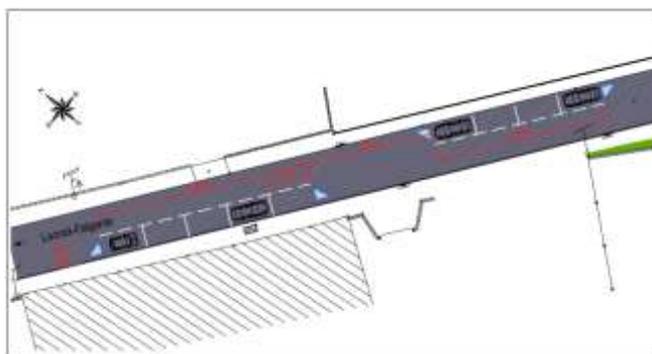
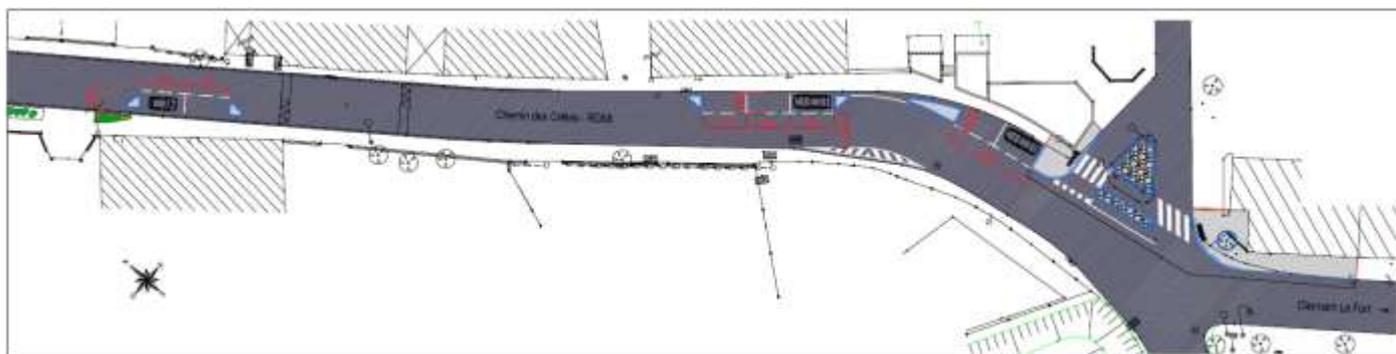
Sécurité routière

Afin de tenter de répondre à la double problématique de la vitesse excessive dans la traversée de Goyrans et du stationnement anarchique souvent rencontré, la commission de sécurité routière après plusieurs séances et propositions s'est entendue sur un premier projet traitant de la zone ouest du village.

Ce projet, pour l'essentiel, comprend des zones de stationnement en chicane protégées et matérialisées sur la chaussée s'étalant de la sortie de la mairie jusqu'à la salle de sport.

La zone 30 sera mieux matérialisée et sa signalisation renforcée.

La sortie de la mairie sera légèrement modifiée, le trottoir élargi à l'angle du n° 187, chemin des crêtes, et un passage piéton créé permettra une liaison plus sûre notamment pour les enfants des écoles se rendant aux différentes activités dans la salle des fêtes.



Le principe du stationnement alterné sera maintenu sur l'ensemble de la commune sauf dans cette zone qui comportera une réglementation spécifique.

Ce projet, éligible au programme des amendes de police et subventionnable auprès du conseil départemental, a été finalisé lors d'une visite sur le terrain avec le secteur routier du Conseil Départemental et les services techniques du Sicoval.

Dans sa tenue du 20 novembre 2017 le conseil municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer la convention tripartite avec les organismes cités ci-dessus.

Les travaux seront réalisés en 2018.

Un second projet concernant le secteur Est du chemin des Crêtes est en cours de finalisation et serait réalisé en 2019.

La zone 30 devant l'école maternelle sera avancée jusqu'au n°230, chemin des crêtes, afin de mieux sécuriser le secteur Daurides appelé à s'urbaniser.

La sortie du Carrelot sera modifiée, le trottoir agrandi. Le carrefour avec la route d'Aureville sera redessiné et comportera des ilots directionnels.

Des dispositifs visant à réduire la vitesse, tels que matérialisation de chaussée coté enherbé à l'aide de bordures basses sont envisagés

Il a également été demandé au Conseil Général la limitation la vitesse soit limitée à 70 km/h entre les agglomérations de Goyrans et Lacroix-falgarde (zone Ouest) ainsi que Goyrans et la Marquemale (zone Est).

Vie municipale (suite)

Sécurité routière (suite)

La règle de stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle est applicable sur la commune de Goyrans par arrêté n° 05/24 du 1er juillet 2005. Diable, cela peut faire peur mais reste simple :



Du **1 au 15**, je stationne du côté **impair** des immeubles

Du **16 au 31**, je stationne du côté **pair** des immeubles

Nota : il est interdit de stationner sur les trottoirs et on doit stationner dans le sens de la circulation.

Le Carrelot

Comme cela a été relaté dans un journal local récemment, un recours gracieux a été déposé par un riverain pour obtenir le retrait du permis de construire déposé par les Carrés de l'Habitat.

La municipalité a décidé de ne pas donner suite à ce recours gracieux. Le permis en question a été déposé selon les règles d'urbanisme en vigueur. Des dispositions permettant de limiter l'impact visuel de ces nouvelles constructions depuis le chemin des crêtes, visant également à organiser la circulation des véhicules pour sécuriser celle-ci, ont été sollicitées et acceptées par la société promotrice de ces logements. Refuser le permis de construire dans ce contexte aurait été irresponsable, ce qui explique la position prise.

Les personnes qui souhaitent connaître la réalité de ce dossier peuvent venir consulter le projet de permis de construire à la mairie : ils seront bienvenus.

TAD 119

Sans revenir sur les tenants et aboutissants de ce dossier, présentés dans le précédent numéro, la municipalité a fait part au syndicat mixte des transports Toulousains courant septembre des problèmes engendrés par la suppression de certains arrêts du TAD 119.

La réponse de ce dernier ne laisse apparaître aucune perspective d'évolution de la situation, sinon que l'arrêt des Hauts de Goyrans pourrait être réétudié une fois l'urbanisation de la zone Carrerasse du futur PLU engagée.

L'objectif affiché par SMTC est la sécurisation des points d'accès, mais comme précédemment mis en avant (cf. LPG 50), les multiples critères pris en compte démontrent qu'en réalité, seul prime l'aspect économique du service.

TAD119 : Ramonville Métro - Aureville - Castanet-Tolosan - Goyrans - Lacroix-Falgarde - Mervilla - Pechbusque - Rebigue - Vieille-Toulouse - Vigoulet-Auzil

Du 8 janvier 2018 au 2 septembre 2018

Principe, jours et horaires de fonctionnement

Au départ de Ramonville Métro, le TAD 119 fonctionne du lundi au samedi de 6 h à 21 h avec un départ toutes les ½ h et de 21 h 30 à 0 h 30 avec un départ toutes les heures. Le dimanche de 6 h à 0 h 30 avec un départ toutes les heures.

Pour réserver

Au départ de Ramonville, le déplacement en TAD se fait sans réservation, présentez-vous directement au quai d'embarquement 5 minutes avant l'heure de départ muni de votre titre de transport. Dans tous les autres cas la réservation est obligatoire :

- soit par internet via le calculateur d'itinéraire de tisseo.fr.
- soit par téléphone, au minimum 2 h avant le départ

au 05 34 35 05 05 (coût d'un appel local).

Pour réserver un trajet avant 8 h 30, il est indispensable de réserver la veille avant 22 h. Sur demande, un véhicule accessible aux personnes en fauteuil roulant peut être réservé. Les réservations pour les groupes de plus de 5 personnes ne sont pas autorisées sur les TAD. Le TAD 119 s'utilise avec l'ensemble des tickets et titres Tisséo.

Vie des écoles

Activités périscolaires

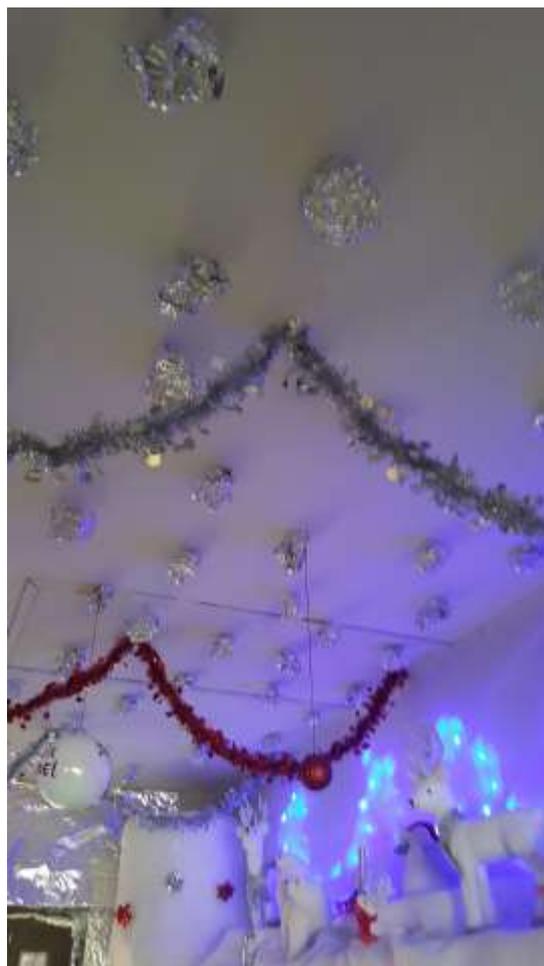
Après un premier trimestre d'activités, le mois de décembre a permis quelques associations aux préparatifs des fêtes de fin d'année.



À l'école élémentaire, une démonstration de modern jazz a animé le marché de Noël.

Coup de chapeau à Sandrine et Sabrina, qui après un superbe décor d'Halloween, ont récidivé avec un beau décor de neige dans l'entrée du réfectoire.

Les activités reprendront dès la rentrée de janvier dans les deux écoles.



Vie des écoles (suite)

Ecole maternelle

Après de nombreuses difficultés pour la mise en place, au portail, d'une sonnette gérée à distance par le personnel de l'école et de son bon fonctionnement, nous maîtrisons enfin ce dispositif exigé par Vigipirate. Nous sommes conscients des divers problèmes engendrés et espérons que tout va fonctionner correctement maintenant.



Au niveau du personnel, nous avons actuellement deux agents, Estelle et Elodie, remplaçant respectivement Hélène et Carine jusqu'aux vacances de février.

Merci de votre compréhension pour les « chamboulements » inhérents à ces changements.

Comme chaque année, le Père Noël, avec la complicité de nos lutins/agents, n'a pas oublié nos petits.



Vie associative

Comité des Fêtes



Toute l'équipe du **Comité des fêtes de Goyrans** vous souhaite une excellente année 2018 !

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes lors des manifestations que nous avons organisées en 2017 ainsi que tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible !

Le président

Laurent Zandona

Noël des enfants de Goyrans

Le mardi 19 décembre, le Noël des enfants de Goyrans a été organisé à la salle des fêtes avec la participation des nombreuses associations de Goyrans : TGV, Foyer rural, Comité des Fêtes, municipalité et les associations des parents d'élèves de l'école maternelle (APEMICA) et primaire (APE).

Après la distribution d'un goûter les enfants ont eu droit à un spectacle qui a comblé les petits et les grands. Pour finir nous avons eu droit à l'apparition du Père Noël qui a distribué un cadeau à chacun des enfants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la préparation et à l'organisation, ainsi qu'à notre ami Koceïla généreux donateur de ce magnifique grand sapin !



Réveillon 2017/2018

Dans « Le petit Goyranais » numéro 50 de septembre 2017, nous avons organisé un sondage afin de connaître le nombre de personnes intéressées par une soirée de réveillon du nouvel an organisée par le Comité des Fêtes. Nous avons reçu une seule réponse, et de ce fait nous avons décidé de ne pas organiser le réveillon. L'an prochain un nouveau sondage sera organisé.

Vie associative (suite)

Comité des Fêtes (suite)

Les coteaux Toulousains

Quelle est l'idée ? : Elle est simple, c'est de partager et échanger sur les événements festifs, culturels et les différents loisirs avec nos voisins qui sont sur les coteaux Toulousains.

Qui participe ? : Pour l'instant « les coteaux Toulousains » regroupe les comités des fêtes d'Aureville, Goyrans, Lacroix-Falgarde, Pechbusque et Vigoulet-Auzil.

Quels sont les objectifs ? : Le premier est de nous rencontrer et de discuter sur des problématiques communes, d'échanger sur nos différentes manifestations afin d'éviter d'organiser sur les mêmes dates par exemple, de faire partager les animations organisées aux communes alentours, et de nous prêter mutuellement du matériel si nécessaire. Pourquoi ne pas, par la suite, organiser de belles manifestations en commun lorsque cela paraît réalisable ?

Exemple d'une manifestation en commun en cours d'organisation : **un trail le dimanche 10 juin 2018 sur les coteaux**

Deux parcours seront proposés, un de 8 km, l'autre de 21 km, et peut-être un trail des enfants. Le parcours envisagé traverserait Vigoulet-Auzil, Vieille-Toulouse, Portet, Lacroix-Falgarde, Mervilla, Auzeville, Pechbusque. L'arrivée se ferait sous la halle de Vigoulet, pendant la fête du village. Nous recherchons des bénévoles des différents villages afin de réaliser cette manifestation.

Comment obtenir des informations ? : Une adresse mail a été créée ainsi qu'une page Facebook où l'on peut retrouver toutes les actualités des communes voisines dans « L'agenda des coteaux ». Ce document sera aussi envoyé par mail à la liste de diffusion du comité des fêtes de Goyrans. Vous pouvez vous y inscrire en nous envoyant un mail.



The image shows a calendar titled 'ComComCoteaux' and 'Agenda des coteaux de 2018'. It is a grid with columns for months and rows for specific dates. The text in the cells is small but appears to list events or dates for various locations like Vigoulet-Auzil, Vieille-Toulouse, Portet, Lacroix-Falgarde, Mervilla, Auzeville, and Pechbusque.

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/coteauxtoulousains>

Une adresse mail :

comitesdescoteaux@gmail.com

Prochaines réunions et manifestations

- **Lundi 22 Janvier : Assemblée Générale du comité des fêtes**

Venez nous rejoindre à notre Assemblée Générale et discuter des prochaines animations. Cela nous permettra de déguster ensemble la galette des rois.

- **Samedi 10 mars : Soirée Les années 80**



La traditionnelle soirée Anti-Crise du mois de novembre a été déplacée le 10 mars 2018.

Au programme animation des années 80 par un DJ, et un excellent buffet campagnard à volonté, ...

Rendez-vous le 10 mars à partir de 19h à la salle des fêtes.

Pour nous contacter :

Courriel : comitedesfetes.goyrans@gmail.com

Site internet : fetes.goyrans.free.fr

La chenille processionnaire du pin

Moyens de lutte

Les traitements biologiques

D. Schwen



Les nichoirs à mésanges

Insensibles aux poils urticants les mésanges, notamment charbonnières, sont des prédateurs naturels des chenilles.

Quand ?

Pose du nid avant février

Comment ?

Implantation dans les arbres susceptibles d'être touchés par les chenilles. Posé entre 2,5 à 3,5 m de haut sur le tronc, ouverture de 32 mm (pour les mésanges charbonnières) ou 28 mm (pour les mésanges bleues ou noires), exposé au Sud-Est à l'abri des vents dominants.

Consommation :
50 chenilles/jour
à 90 chenilles /jour
en période de nidification

Lutte mécanique : l'échenillage

En cas d'attaque ponctuelle sur des arbres facilement accessibles.

Quand ?

De novembre à avril

Comment ?

Couper et brûler les branches porteuses de nids à l'aide d'une perche en se protégeant soigneusement des risques d'urtication (gants et lunettes).



Moyens de lutte

www.sicoval.fr

Vie associative (suite)

Le dernier concert de Noël

Nos amis musiciens nous ont offert leur concert de traditionnel de Noël, le dimanche 10 décembre en l'église de Goyrans.



Photo Gérard Boudon

Le public, venu comme d'habitude nombreux, a pu écouter les musiciens Mary Randles, Olivier Amiel, Isolde Ferenbach, violonistes, Domingo Mujica, altiste, Benoît Chapeaux, violoncelliste, Philippe Burnage, flûtiste, Thaïs Bordes, Thaïs Mujica, Luigi Tognan et Maxime Hargous, bassonistes, quatre jeunes qui forment le groupe « Bassoon's 5 Quartet », puis Béatrice Siegrist, organiste et enfin la chorale latino-américaine, « Los Guacamayos ». Un bien bel orchestre pour un répertoire on ne peut plus varié.

En effet, on a pu savourer des oeuvres de J. S. Bach, G. F. Haendel, W. A. Mozart, R. Vaughan-Williams, A. Piazzolla et... Daft Punk !

Ce concert était hélas le dernier d'une longue et belle série : quinze concerts de Noël, de Nouvel An ou de printemps offerts aux goyranais et à leurs amis entre 2002 et 2017. Toute l'équipe municipale, tout le village, tient à les remercier du fond du cœur, en particulier Béatrice Siegrist et Domingo Mujica, les organisateurs, pour ces magnifiques cadeaux faits aux goyranais tout au long de ces années.



Photo Gérard Boudon

Bibliothèque municipale « Bouquin Bouquine »

Chers amis, lecteurs, lectrices, bonjour,

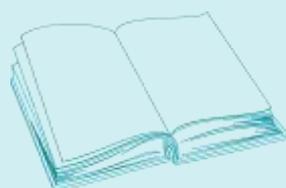
A l'occasion de l'année nouvelle, je vous adresse mes meilleurs vœux et je vous invite à vous pencher sur la liste des livres achetés récemment.

Cette liste comporte les Prix Littéraires 2017. Oui, elle paraît bien tardivement, ceci étant dû à l'approvisionnement de notre fournisseur... Non, ce n'est pas « top » ... Le fournisseur et moi-même réclamons votre indulgence...

Petit rappel pour les nouveaux venus à Goyrans : la bibliothèque est située au centre du village, dans l'Ecole Élémentaire, Place des Marronniers. Le prêt des livres est gratuit, et, raisonnablement, il dure de 2 à 3 semaines, ce qui permet une harmonieuse rotation de nos ouvrages. Vous serez accueillis le mardi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Y compris pendant les vacances scolaires.

Bonne lecture en 2018, chers amis, c'est ce que je vous souhaite !

Béatrice Siegrist



Achats prix littéraires (et autres non moins intéressants)

- Patrick Modiano : « Souvenirs dormants »
- JM. G. Le Clézio : « Alma »
- Éric Vuillard : « L'ordre du jour », Prix Goncourt
- Olivier Guez : « La disparition de Josef Mengele », Prix Renaudot
- Daniel Rondeau : « Mécaniques du chaos », Grand Prix de l'Académie Française
- Yannick Haenel : « Tiens ferme ta couronne », Prix Médicis
- Alice Zeniter : « L'art de perdre », Prix « Le Monde » et Prix du Goncourt des Lycéens
- Philippe Jaenada : « La serpe »
- Richard Russo : « A malin, malin et demi », Grand Prix de Littérature Américaine
- Françoise Héritier : « Au gré des jours »
- Françoise Héritier : « Le sel de la vie »
- Ken Follett : « Une colonne de feu »
- Michel Bussi : « On la trouvait plutôt jolie »
- Michel Serres : « C'était mieux avant »

Romans policiers

- Denis Jeambal : « Où cours-tu Williams... »
- Robert Dugoni : « Le dernier repos de Sarah »
- Karin Slaughter : « Angie »
- Vincent Hauuy : « Le tricycle rouge »

Et pour les enfants

- Jeff Quiney : « Journal d'un dégonflé, sauve qui peut » Tome 12
- Liz Pichon : « Tom Gates, super doué » Tome 5
- Liz Pichon : « Tom Gates, friandises à gogo » Tome 6
- Gazzotti : « Seuls », Les Arènes » Tome 8
- Gazzotti : « Seuls, Avant l'Enfant – Minuit » Tome 9
- Janssens : « Zarla, les lueurs venimeuses » Tome 5



Info SICOVAL

Nouvelle pratique de la démocratie

Lors du Conseil de communauté du 11 décembre, les élus du Sicoval ont donné le top départ d'une nouvelle pratique de la démocratie au plan local. Pour renforcer l'efficacité de son action, l'Agglo va s'appuyer sur une plus grande participation des élus communaux et clarifier le rôle de chacune de ses instances.

C'est le résultat d'un long processus de concertation et de travail collectif que les élus communautaires ont validé lundi 11 décembre. En effet, quatre cents élus du territoire et agents du Sicoval ont travaillé ensemble pendant deux ans pour aboutir à des propositions de réorganisation du système de prise de décision au sein de l'Agglo. Cette nouvelle gouvernance du Sicoval, qui sera mise en place dès janvier 2018, s'appuie sur deux principaux changements :

1- une plus large ouverture à la parole et à l'expertise des élus municipaux qui n'ont pas de mandat au sein des instances du Sicoval. Deux nouveaux organes d'expression et de travail ont été créés à cette fin :

- les commissions territoriales permettront aux élus municipaux de faire remonter les besoins communaux auprès du Sicoval. L'Agglo pourra également utiliser ces instances pour tenir les élus informés des projets communautaires et les y associer,
- les groupes opérationnels seront dédiés à la mise en œuvre concrète et à l'évaluation des actions intercommunales.

2- une clarification du rôle des 6 instances de l'Agglo :

- le Bureau et le Conseil de communauté : ils élaborent le projet politique du Sicoval et sont garants de sa mise en œuvre,
- les comités stratégiques et la Conférence des maires traduisent le projet politique en grandes orientations pour chaque compétence de l'Agglo (services aux personnes, collecte des déchets, aménagement du territoire, développement économique...),
- les groupes opérationnels et les commissions territoriales sont chargés de mettre en œuvre de façon concrète et opérationnelle les choix politiques et les grandes orientations.

Vie des coteaux... et de la plaine

Concours de nouvelles, en français ou en occitan, jusqu'au 16 février 2018

Le Lecteur du Val (association de bibliothèques du Lauragais) propose pour la 20ème année consécutive un concours de nouvelles ouvert tous, enfants, jeunes et adultes, jusqu'au 16 février 2018.

Il s'agit d'écrire un texte court (6 pages maximum) commençant par une phrase donnée. Pour cette année scolaire 2017-18, les bibliothécaires invitent les écrivains amateurs à se laisser porter par le vent d'Autan, à partir de l'incipit suivant :

« Déboussolé, le coq de la girouette s'agitte comme un beau diable dans les rafales de l'Autan. »

Comme les quatre années précédentes, il est également possible de participer en occitan, à partir de la phrase :

« Tot destimborlat, lo gal de la giroleta vira e revira coma un bèl diable dins las ventadas de l'Autan »

La participation à ce concours (ouvert jusqu'au 16 février 2018) est gratuite.

Chaque année, les nouvelles sélectionnées par le Jury (dont le président est, pour cette 20ème édition, le romancier Benoît Séverac), sont publiées dans un recueil réunissant une vingtaine de textes, toutes catégories confondues (enfants, jeunes collège, jeunes lycée, adultes – français et occitan) et lues et enregistrées sur CD (pour les textes en occitan).

Les règlements complets, ainsi que toutes les infos utiles, et même les textes de quelques nouvelles lauréates des années précédentes, sont aussi à l'adresse www.lecteurduval.org/310-concours-nouvelles.html ou bien sur demande à biblios@lecteurduval.org

NB Bien sûr, le recrutement pour le jury de lecteurs est également ouvert (temps de lecture à prévoir sur les mois de mars/avril 2018)

Ça se passe près de chez vous !

Prosodie à Blagnac

Ce spectacle musical pour les enfants de 1 à 4 ans propose une première expérience artistique laissant une grande part aux sensations et à l'imaginaire. Prosodie invite à une exploration musicale confortablement installé, assis ou allongé.

Samedi 27 janvier 2018 | 10h/11h/16h - Odysud, 4 av. du Parc | Tél 05 61 71 75 15 - De 6 € à 10 €

Salon Studyrama des études supérieures de Toulouse

Studyrama organise le 27 janvier à Toulouse, le 15ème salon Studyrama des Etudes Supérieures. C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour trouver sa formation de Bac à Bac +5 et réussir son orientation.

27 Janvier 2018 - de 9h30 à 17h00 - Diagora - Centre de Congrès et d'Exposition - 31670 Toulouse - Labège



Anecdote occitane : Salam-Cassaïs d'Isalguier : une princesse noire au Pays de Cocagne – 1ère partie

Comme nous l'avons vu dans un Petit Goyranais précédent, les Isalguier appartenaient à l'une des principales dynasties seigneuriales de Goyrans.

Du XIIIème siècle jusqu'au début du XVIème les Isalguier de Toulouse occupèrent l'un des premiers rangs dans la capitale du Languedoc. Le Capitoulat, qu'ils exercèrent près de 50 fois en 200 ans les avait anoblis et en outre ils furent aussi les incontournables argentiers des rois.

Quoiqu'il en soit, le parcours historique de la famille est riche à tout point de vue :

- riche de ses biens, principalement financiers, octroyés par la royauté française qui la récompense de sa fidélité ;
- riche ensuite, de ses alliances avec de grandes et puissantes familles originaires du sud-ouest ;
- riche enfin, de personnages mythiques, d'anecdotes souvent révélatrices d'épisodes inavoués.

Leur nom a été illustré par l'histoire romanesque d'Anselme d'Isalguier ou la légende du maure.

Ce noble toulousain aurait découvert le Niger au début du XVème siècle et ramené de Gao jusqu'au bord de la Garonne une princesse noire.

Le départ pour la grande aventure

En 1402, Anselme d'Isalguier partit pour l'Afrique. A la même date, le normand Jean de Béthencourt, en compagnie du poitevin Gadifer de la Salle, entreprit la conquête des Canaries, alors appelées Îles Fortunées.

Ils étaient accompagnés de leurs gens, mais aussi de Béarnais et de Bigourdans. Après des infortunes diverses, l'expédition aboutit enfin et ces îles reviennent sous la domination des Normands avec entre autres conséquences, l'extermination des indigènes d'origine berbère. Il n'est pas impossible que quelque cadet de grande famille toulousaine, comme celle des Isalguier, se soit joint aux autres méridionaux pour participer à l'aventure.



Par ailleurs, 1405, année où Anselme d'Isalguier arrive à Gao, est la date du débarquement de Béthencourt sur les côtes d'Afrique où, après un vif engagement, il captura une caravane de Maures. Béthencourt laissa-t-il des prisonniers au cours de ce combat ? Peut-être Isalguier était-il parmi eux ? et au lieu de revenir aux Canaries, se serait-il enfoncé vers le centre de l'Afrique ? Hypothèse sans doute, mais hypothèse plausible. Isalguier arriva à Gao au moment le plus brillant de l'empire Songhaï.

Autour de Gao

Évoquée à plusieurs reprises dans notre récit, la ville de Gao est située au sud de la boucle du Niger, en Afrique Occidentale, au Mali.

Avant d'être le pays pauvre que nous connaissons aujourd'hui, le Mali fut un empire puissant et riche, créé au XIIIème siècle par Soundjata Keita. Gao, capitale de l'empire Songhaï était conquise à l'islam. L'empereur noir Mansa Moussa 1er, roi du Mali et possesseur de mines d'or, y avait fait construire en 1324 une mosquée en pierres et en briques cuites par l'architecte andalou Toueidjin, inspirée de l'Alhambra de sa ville natale, Grenade. La mosquée, sise en dehors de la ville, n'est plus : mais Anselme d'Isalguier put l'admirer, car elle existait encore au temps des voyages de Léon l'Africain (diplomate et explorateur musulman des XVème et XVIème siècles nés à Grenade).

La richesse de Gao reposait alors sur sa localisation : située sur les rives du fleuve Niger, elle était le point de départ ou d'arrivée de la grande piste transsaharienne qui assurait la liaison commerciale entre l'Atlantique et la Méditerranée.

La décadence de la cité commence au XV° siècle et se poursuit un siècle plus tard quand elle se trouve soumise au sultan du Maroc.



L’idylle sur les bords du Niger

Anselme se lia d’amitié avec des princes et des grands personnages de ce pays. Une jeune noire d’une grande beauté, appelée Cassaïs ou Salam-Cassaïs lui plut. Elle était de noble famille ; peut-être la fille d’un roi ou d’un grand personnage. Elle portait le même nom : Cassaïs que la mère d’un prince de Gao. Elle était de religion musulmane et Anselme d’Isalguier, qui l’épousa, dut abjurer sa foi. C’était, du reste, un très beau parti car elle portait en dot beaucoup d’or et de pierres précieuses et ces considérations ne furent sans doute pas étrangères à ce mariage.

La passion d’Anselme était partagée, et pendant huit ans, l’idylle continua sur les bords du Niger.

La suite au prochain numéro !!

Michel Ruffié

Forfaits de ski à tarifs réduits

**FORFAITS SKI
À TARIFS RÉDUITS**

**AU POINT INFORMATION
JEUNESSE DU SICOVAL
DU 2 JANVIER
AU 30 MARS 2018**

PIJ du Sicoval - 05 61 75 10 04
Place Jean Jaurès - Ramonville St-Agne
f ij.sicoval - <http://jeunesse.sicoval.fr>

FORFAITS DE SKI NON DATÉS PAS DE FILE D’ATTENTE !

Infos et vente
PIJ Sicoval
PL. Jean Jaurès 31520 Ramonville
05 61 75 10 04

Horaires
Mardi, mercredi, jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 17h
Vacances scolaires
De mardi à vendredi : 13h - 17h

STATION	TARIFS
Ax les Thermes	
1 jour	26.5€
2 jours	49€
3 jours	72€
Luchon Superbagnères	
1 jour	22€
2 jours	42€
3 jours	62€
Peyragudes	
1 jour	28€
2 jours	56€
Saint Lary	
1 jour	28.70€
Font-Romeu	
1 jour	26.80€
Les Monts d’Olmes	
1 jour	19.50€
2 jours	37€
3 jours	54€
Ascou	
1 jour	18€
2 jours	34€
3 jours	51€
Le Mourtis	
1 jour	20€

Stocks limités
Sous réserve de disponibilité

Les tarifs concernent les personnes de 16 à 28 ans sauf pour les stations d’Ax les Thermes et Luchon qui s’adressent aux moins de 30 ans.

Dates à retenir

22 janvier : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

9 mars : Changement du jour de collecte des déchets

10 mars : Soirée « Années 80 » organisée par le Comité des Fêtes

Rappel : Dématérialisation du LPG

Les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail.

A chaque publication, un e-mail leur sera envoyé avec le PDF du Petit Goyranais en pièce jointe.

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h (11h en juillet et août)

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.

adil³¹ CONSEILS JURIDIQUES GRATUITS - DROIT IMMOBILIER



La location, l'achat d'un logement, la copropriété, l'urbanisme et la rénovation énergétique

PERMANENCES ADIL31 - 1^{er} semestre 2018 Ramonville et Belberaud

Sur rendez-vous

Ramonville, Maison des Solidarités, 18 place Marnac	Belberaud Centre de l'Astel, Sicoval
Mardi 9 janvier 9h-12h	Mardi 9 janvier 14h-17h
Mardi 6 février 9h -12h	Mardi 6 février 14h-17h
Mardi 6 mars 9h-12h	Mardi 6 mars 14h-17h
Mardi 3 avril 9h-12h	Mardi 3 avril 14h-17h
Mardi 15 mai 9h-12h	Mardi 15 mai 14h-17h
Mardi 5 juin 9h-12h	Mardi 5 juin 14h-17h

Prendre RDV à l'ADIL31 au 05 61 22 46 22

État civil

Naissances :

Jeanne et Gabriel Rhé, le 29 décembre 2017

Décès :

M. Lucien Pastor, le 8 octobre 2017

M. Yves Biannic, le 29 octobre 2017

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles des défunts.